



Cercles 29 (2013)

TRYING TRY DIFFERENT WAYS
DIVERSES OCCURRENCES DANS LA LANGUE
DE LA NOTION PRÉDICATIVE TRY

JEAN-CLAUDE SOUESME
Université de Nice Sophia-Antipolis

Cette communication, comme toute autre, est avant tout un essai en soi, au sens de tentative d'explicitation. Mais sous ce titre se cache en fait notre souhait de confronter diverses réalisations dans la langue de la notion /try/.

Notre idée de départ a donc été de rapprocher à des fins contrastives divers emplois de *try*. Ainsi, nous étudierons tour à tour la différence entre *try to V* et *try Ving*, puis entre *try* et *have a try*, ce qui nous permettra d'expliquer la différence entre *be worth trying* et *be worth a try*. Puis nous aborderons la distinction entre *have a try* et *make an attempt*, mais aussi entre les verbes *have*, *give* et *take* qui peuvent tous trois être suivis du prédicat nominalisé *a try*. Nous étudierons ensuite les emplois conjoints de *try* et de *may*, dans des emplois comme *try as you may/might*, mais aussi *you may try ...*, *but*, ce qui nous conduira à mettre en cause dans ces énoncés la valeur dite concessive de *may*, d'autant plus que ce modal peut se trouver dans des subordonnées introduites par *though/although* marquant précisément la concession.

I. Try + to – try + V ing

Lorsque *try* est suivi de *to*, opérateur de visée, l'énonciateur fixe à son co-énonciateur un objectif à atteindre :

1. Why don't you try to push the door open? I'm sure it'll yield easily.

Avec l'interro-négative, l'énonciateur ne fait pas simplement une suggestion, il incite son co-énonciateur à agir, à faire une tentative d'ouverture de la porte en la poussant, espérant ou pensant que le résultat sera positif, bien que celui-ci ne soit pas acquis d'avance ; toutefois, comme on dit familièrement : « Qui ne risque rien n'a rien ! ». Or cette idée,

défendue par d'autres linguistes comme J. Coates ou encore P. Cotte comme étant caractéristique de l'emploi de *have a try*, semble s'appliquer tout aussi bien ici. Elle ne paraît donc pas être le trait discriminant de la forme périphrastique en *have a*, point sur lequel nous reviendrons plus loin.

Inversement, avec *ing* à la suite de *try*, on demeure au niveau de l'idée, de la notion *try*, d'où le fait que cette forme soit la seule qui convienne lorsque l'énonciateur émet une idée, fait une simple suggestion :

2. What's better than speeding down a shimmering white slope on a pair of skis or a snowboard, with the mountain air filling your lungs ? Try carving up the powder at night underneath the stars with floodlights to guide your way. (Easyjet brochure, [December 2008])

Il apparaît donc que ces deux structures ne sont nullement interchangeables. Ainsi, dans cet exemple :

3. But try asking buyers used to conspicuous consumption (a 1,100-square meter house) to embrace conspicuous non-consumption (say, 225 square meters for a small family). [...] The imperatives of comfort and eco-friendliness are not always in sync. (*The New York Times*, *Le Monde*, [Saturday July 5, 2008])

try to, bien que grammaticalement correct, serait irrecevable puisque l'énonciateur considère d'emblée qu'on ne peut envisager ce genre de choses avec des gens habitués à vivre dans l'opulence dans notre société de consommation. Il n'envisage même pas d'essayer de les faire changer d'avis. Nous traduirions donc par « Essayez donc de ... » pour rendre l'idée d'une suggestion impensable. Si l'on avait eu *try to...*, nous aurions dû comprendre que l'énonciateur pousse quelque co-énonciateur éventuel à agir pour inciter ces personnes à vivre différemment.

Par ailleurs, il n'est pas impossible de rencontrer *try* dans un contexte passé, ce qui implique cette fois l'existence de l'événement *try*. Voici des exemples relevés chez Quirk *et al.* [1192] :

- 4.a. *Sheila tried to bribe the jailor.*
- 4.b. *Sheila tried bribing the jailor.*

Pour Quirk *et al.*, 4.a. signifie : "she attempted an act of bribery, but she didn't manage it", alors que selon les mêmes auteurs, on déduirait de 4.b. :

“she actually did bribe the jailor, but without (necessarily) achieving what she wanted.”

Or l'exemple suivant tiré du BNC prouve à l'évidence que cette dernière explication pourrait s'appliquer intégralement à *try + to* :

5. The slaughterhouse of the capital city tried to establish the origins of the animals it accepted, but with little success. [CBA 1600]

Inversement, l'exemple suivant montre que l'on peut avoir *try to* suivi de la réussite de la validation du procès, sans que celle-ci soit exactement celle attendue, comme l'indiquent précisément Quirk *et al.* pour *try + ing* :

6. He reached up for the handle, grasped it, tried to turn it once, failed, tried again and this time dropped face down over the threshold as the door swung open. [CRE 998]

Ceci nous révèle une fois encore, qu'en l'absence de contexte, il est difficile de porter un jugement aussi définitif que le font Quirk *et al.* pour les exemples 4 a et b. Selon nous, *try to* en 4a. indique uniquement que Sheila s'était fixé un objectif, et qu'il y a eu tentative de sa part pour l'atteindre, rien de plus ; on ne peut donc affirmer d'emblée qu'elle n'a pas réussi ; tout au plus pourrait-on dire que si effectivement elle avait réussi, on aurait tout simplement eu : *She bribed the jailor.* Quant à 4.b., il signifie lui aussi qu'il y a eu tentative de corruption, mais l'on demeure au stade de la tentative : *ing* est là pour indiquer la nature de cette tentative ; il est donc impossible d'affirmer qu'il y a effectivement eu corruption. D'ailleurs, cet autre exemple du BNC indique explicitement l'absence de validation du procès mentionné sous la forme en *ing* :

7. I've tried resetting it and it didn't work. [KD8 8128]

Nous maintiendrons donc notre hypothèse concernant ces deux structures : avec *try to*, on indique quelle est la nature de l'objectif que l'on s'était fixé préalablement à la tentative elle-même ; on se situe ainsi au niveau quantitatif, c'est-à-dire situationnel, alors qu'avec *ing*, on définit la nature, l'objet de la tentative : on la délimite qualitativement, on est au niveau qualitatif.

II. Try – have a try

L'exemple suivant nous permet de percevoir la différence de sens entre *try* + *ing* et la forme périphrastique en *have a* puisque les deux structures y sont présentes :

8. So try knitting the last row from the opposite side to your normal way and have another try.[CK3 159]

Comme l'indique la présence de *another*, la personne concernée a déjà fait une première tentative, infructueuse. L'emploi de *try* + *ing* en début d'énoncé est tout à fait approprié, puisque cette forme implique qu'il s'agit d'une simple suggestion en vue de parvenir au résultat espéré, cette fois.

Avec *have another try* ensuite, l'énonciateur ne s'intéresse plus à la tentative en soi, à ce qu'elle représente au niveau notionnel, mais il vise cette fois la réussite pour ce qu'elle peut apporter au sujet de l'énoncé. C'est ce que révèle explicitement l'énoncé suivant :

9. I have managed to breed my Port Hoplo catfish and I thought I would drop you a line explaining how I succeeded so that other readers might have a try. [CGH1718]

Les lecteurs en question ici ne réussiront peut-être pas aussi bien que l'auteur de ces lignes, mais il leur met néanmoins tous les atouts en mains pour qu'ils y parviennent à leur tour.

En effet, comme nous pensons l'avoir montré lors d'une communication au congrès de la SAES de Nantes en 2006 [CIEREC, 2008], l'emploi de *have a* + PN nous place sur le plan qualitatif et non pas seulement quantitatif, c'est-à-dire événementiel, comme dans le cas de l'emploi du verbe seul. D'ailleurs, lors de l'emploi de la forme périphrastique, il est impossible de dénombrer les occurrences ; on ne peut pas dire : **he had two/three/four tries*. L'événement *try* n'est donc pas considéré en soi, mais pour ce qu'il représente au niveau d'une altérité qualitative du référent du sujet de l'énoncé. Et cette altérité est appréciée de manière positive par l'énonciateur. Dans l'exemple 9, de toute évidence, le but de l'énonciateur est de communiquer aux lecteurs ce qui lui a permis de réussir, afin qu'ils puissent en bénéficier ; du moins, c'est ce qu'il souhaite. Et l'on pourrait en quelque sorte rapprocher ceci du dicton populaire : *L'essayer, c'est l'adopter*.

Avec *have a try*, le co-énonciateur est invité à déduire un nouvel état du sujet à la suite de la validation du procès ayant fait l'objet de la tentative :

10. You think it will sink, OK then Kevin shall we have a try and see what happens? (KBW 15763)

Ce qui, en sous-entendu, signifie : 'on verra ainsi si vous avez tort ou raison'. Dès lors, l'emploi de *have a try* nous paraît tout à fait justifié en 11 pour les mêmes raisons :

11. Then the Prince came up and had a try and he didn't do any better. [J10 1117]

Conclusion : Le Prince n'est pas plus doué que les autres... Nous nous situons de fait sur le plan qualitatif.

Have a try permet d'envisager une amélioration de la situation pour le sujet, dans la mesure où c'est la réussite et non pas simplement la tentative qui est prise en compte ; même si cette réussite n'est qu'hypothétique, elle est néanmoins espérée :

12. Now, do you think we can make it to the post box let's go and have a try shall we? [KBW 6946]

Toutefois, *have a try* est quelque peu différent d'autres formes périphrastiques en *have a* comme *have a swim* par exemple ou même *have a drink*, où c'est la validation de l'occurrence du procès *swim* en soi, ou bien *drink* sans autre précision sur la nature de la boisson, qui sera prise en compte pour définir l'altérité qualitative du référent du sujet. En raison de la nature du verbe *try*, envisager un changement d'état n'est possible que si l'on considère non seulement la validation du procès *try*, mais bien évidemment celle de l'objet de cette tentative. Si celui-ci n'est pas mentionné, c'est uniquement parce qu'on peut le récupérer dans le contexte-avant du discours¹ ; on doit donc considérer *have a try* comme une forme elliptique. Dans le cas où l'objet du procès ne figurerait pas antérieurement, il doit être expressément mentionné sous la forme d'un groupe prépositionnel introduit par *at/ on/ of/ with*, par exemple. En voici quelques illustrations :

13. Come to think of it, myself; would just as soon have a try at Doctor de Pomiane's honey-filled and cumin-spiced Apician apples. [EFU 469]

¹ Il en est bien évidemment de même pour *have a think*, *have a say*, *have a dream*, etc.

14. Annette says she wanted to encourage the boys to have a try at something different. [K21 3648]

15. Have a try with Swayne's cat next door; he might have made the bloody marks on the carpet. [GWB 802]

Il faut en effet que le procès soit défini pour que l'on puisse envisager que le référent du sujet tire un bénéfice éventuel de la validation de ce procès. Aussi ne peut-on pas rester au niveau notionnel, d'où l'impossibilité de rencontrer **have a try* suivi de *Ving*.

On ne pourra pas davantage accepter *have a try to + V* : fixer un objectif à atteindre reviendrait à poser un terme au procès qui soit par conséquent lié à la situation ; or, comme nous l'avons montré dans notre analyse de la forme périphrastique en *have a*, celle-ci est incompatible avec une télicité situationnelle du procès.²

III. *It is worth trying – worth a try*

III.a. *It is worth trying*

Ce genre de construction avec *try* suivi de *ing* implique que l'on réfère à une notion sur laquelle on prédique quelque chose, on porte un jugement par le biais de *be worth*. On renvoie ainsi, non pas nécessairement à une occurrence spécifique de *try*, comme dans le cas de *have a try*, mais aux propriétés définitoires de la notion *try* :

16. But when the snow melts in spring this crossing is essential, so it's worth trying just for the fun of it. [AS3 1118]

C'est ce qui fait que l'on peut envisager, non pas une seule, mais plusieurs occurrences du procès. En effet, l'emploi de la forme en *ing* fait que l'on demeure au niveau notionnel, donc qualitatif, et toute occurrence de *try* doit être considérée comme qualitativement identique à toute autre. De même, dans le cas où il y a eu occurrence situationnelle, donc effective, de validation du procès *try* à un moment du passé, cela ne signifie pas nécessairement pour autant qu'il n'y a eu qu'une seule tentative :

17. It was worth trying, but he didn't have high hopes. [FSF 3492]

² On expliquera ainsi pourquoi on ne peut pas faire suivre *have a walk* de *to the post-office* par exemple.

Si l'on considère qu'avec *ing* on est au niveau notionnel, donc que *trying* renvoie à la notion de tentative, à l'idée de faire une tentative, et si celle-ci est jugée positive à l'aide de *be worth*, il devient alors possible d'envisager ensuite la réalisation du procès. C'est ce que révèle explicitement l'énoncé suivant :

18. If he believes it's worth trying, then I think he should try. [APM 420]

Aussi dans un tel contexte, l'appréciation qualitative étant déjà établie à l'aide de *be worth*, l'emploi de *have a try* n'aura-t-il pas lieu d'être :

18'. *If he believes it's worth trying, then I think he should have a try.

Avec *be worth trying*, si la nature du procès qu'on envisage d'effectuer n'est pas définie dans le contexte-avant, celle-ci devra se présenter sous la forme de l'infinitif précédé de *to* en tant que marqueur de visée, et non sous une forme en *ing* ; en effet, il s'agit d'un objectif à atteindre et celui-ci devra apparaître comme tel :

19. Obviously it is worth trying to pin-point the cause of failure but that is quite independent of the amount of investment that has been made. [HOE 500]

19'. *Obviously it is worth trying pin-pointing the cause of failure but that is quite independent of the amount of investment that has been made.

III.b. *Worth a try*

Au lieu et place de la forme en *ing* à la suite de *be worth*, il n'est pas rare de rencontrer le prédicat nominalisé *try* précédé du déterminant *a* :

20. Growling like a mother cat may make a cat owner feel ridiculous, but if it helps to restrain a cat from tearing at a valuable chair, it is well worth a try. [BMG 697]

21. I thought it was worth a try, so I drove up here, booked myself in at a hotel down the road. [CN3 4078]

On pourrait s'étonner alors de voir *a try* figurer à la suite de *be worth* alors que nous venons de dire que *be worth* ne pouvait être suivi de *having a try*. Il s'agit pourtant de renvoyer, comme avec *have a try*, à une occurrence de la

notion prédicative dans la situation de référence. Mais il ne faut pas oublier par ailleurs que, même dans le cas de *have a try*, on se situe au niveau qualitatif, et c'est par l'intermédiaire de *have* que l'événement est rapporté au sujet, d'où le fait qu'on s'intéresse à l'altérité qualitative que l'occurrence peut entraîner chez le référent de ce sujet. Or, avec *be worth*, on se situe au niveau d'une appréciation qualitative de l'occurrence de *try* en soi, et l'on ne s'intéresse pas à l'incidence que celle-ci pourrait avoir sur le référent du sujet d'énoncé. C'est donc bien la présence de *have* qui rend l'énoncé irrecevable ; avec *a try* seul, on considère une occurrence de validation du procès, mais, celle-ci étant mise en relation avec *be worth* elle peut renvoyer aussi bien à une 'occurrence phénoménale'³ de la notion, qu'à une 'occurrence abstraite'⁴.

III. *Make an attempt* ≠ *have a try*

On sait que *an attempt* constitue la contrepartie nominale dérivée du prédicat *attempt*. On considère alors le terme du procès comme atteint, et l'on prend ainsi en compte le résultat de ce procès. Le terme *attempt* appartient à la catégorie du dénombrable, et à l'inverse de *a try*, qui renvoie à une occurrence de validation, on peut dire *one, two three, four attempts*. L'emploi de *make* est nécessaire avec *attempt* puisque, avec cet archi-verbe, on s'intéresse spécifiquement au résultat du procès, et les processus en jeu pour effectuer la tentative sont occultés [Cf. SOUESME 1985] :

22. Now, sit up, please, and make an attempt to concentrate. [C8S 1167]

Parler de tentative signifie, comme dans le cas de *try*, qu'il y a nécessairement un but recherché, un objectif à atteindre, d'où le fait que *make an attempt*, à l'inverse de *have a try*, est le plus souvent suivi de l'opérateur *to* :

23. I'll make an attempt to have one normal day. [CBC 2519]

Mais il peut l'être éventuellement de la préposition *at* ⁵:

³ Il s'agit des occurrences de la notion observables dans le monde réel, donc repérées dans un espace énonciatif donné.

⁴ On fait ainsi référence à la représentation mentale d'une occurrence de la notion. Rappelons qu'il s'agit avec l'emploi du déterminant *a* du premier niveau de quantification, appelé Qnt1 dans le cadre de la terminologie de A. Culioli.

⁵ On veillera à ne pas faire inclure la préposition *on* qui engendre un sens différent pour *make an attempt* au sens d'attenter à' comme dans ces deux énoncés :

The colony's authorities are privately furious Newall was again able to make an attempt on his life under the noses of his guards. [CBE 609]

24. His opponents, massed in Cable Street, were determined that he should not pass, and 6,000 police were needed to keep order and to make an attempt at clearing the way. [EDA 1112]

La différence de sens est faible ; nous retrouvons celle que nous connaissons entre les prépositions *at* et *to*, comme dans le cas de *throw at* et *throw to* par exemple : avec *to*, si une valeur I est visée, les autres valeurs du domaine notionnel E ou F sont implicitement prises en compte, car on peut rater la cible ; avec *at*, au contraire, seule la valeur I mentionnée à la suite de cette préposition est retenue. Toutefois, on se situe dans un cas comme dans l'autre sur le plan quantitatif ; on est donc plus proche de *try to* que de *have a try*. Est-ce à dire que les deux structures *have a try* et *make an attempt* sont synonymes ? Assurément non. Dans bien des exemples où figure *make an attempt*, il est assez symptomatique d'y voir associée la notion de difficulté :

25. Art histories often make an attempt to keep to chronology, although the difficulties include the crucial fact that in art there is no clear sequence of events. [A04 394]

26. It is when we make an attempt to clarify it that the confidence begins to desert us in the face of difficulties. [FTV 8]

La réussite n'est donc pas plus assurée qu'avec *try to*, mais à *make an attempt* implique la **notion d'effort** pour parvenir à la validation du procès. Un examen rapide du corpus révèle en effet l'existence d'un **préconstruit contraire** concernant la situation du référent du sujet au moment de référence, ce sujet d'énoncé se situant initialement en E : dans l'exemple 22, c'est *not concentrate* qui est pour l'instant la valeur validée, comme l'indique explicitement le contexte-avant avec *now*, marqueur de rupture, et l'impératif qui suit *sit up* impose un changement d'attitude de la part du co-énonciateur afin de pouvoir espérer obtenir le but recherché, à savoir *concentrate*. Dans l'exemple 23, le fait de spécifier *one normal day* signale clairement que ça n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Dans l'exemple 27 qui suit, c'est la présence de *back* après *steer the conversation to* qui est révélateur de la situation initiale du référent du sujet à l'extérieur du domaine notionnel concerné :

27. He was about to make an attempt to steer the conversation back to Heather's visit in August when, in a sudden rush, Mrs Diamond reached the

Prison authorities on the Rock said he was taken to hospital after guards spotted him about to make an attempt on his own life early on Sunday. [K5M 4445]

limit of her reticence and revealed what he did not doubt she had also revealed to Heather. [H8T 106]

Il est donc nécessaire de faire appel à la volonté du référent pour parvenir à atteindre l'objectif visé.

Plusieurs linguistes, Anna Wierzbicka entre autres, ont considéré que *have an attempt* était irrecevable, comme tout **have an eat* par exemple. Or le BNC nous avait déjà permis de trouver plusieurs occurrences de *have an eat* pour lesquelles la prise en compte d'une altérité qualitative du sujet apparaissait évidente, ce qui rendait selon nous l'énoncé effectivement recevable. Autrement dit, nous devons nous situer sur le plan qualitatif et non pas quantitatif uniquement. Lors de notre étude de *have a* suivi d'un prédicat nominalisé, nous avons également avancé l'idée que l'introduction d'une visée extérieure à S, qui implique la prise en compte de l'occurrence sur le plan situationnel, donc quantitatif, expliquait le fait qu'on ne puisse pas dire **have a laugh at somebody* par exemple, et l'on pouvait développer la même analyse pour expliquer l'irrecevabilité signalée par A. Wierzbicka de **have an endeavour* comme de **have an attempt*. Ces deux derniers procès ayant une valeur conative, la visée étant nécessairement extérieure au sujet, nous nous situons *ipso facto* sur le plan qualitatif. Or, comme dans le cas de *have an eat*, le BNC nous a malgré tout donné deux occurrences de *have an attempt* :

28. 'We have had an attempt to talk down the successes purely for party political gain because of the General Election,' he said. [K51 1589]

29. And if you really don't know any and you're gonna have an attempt at a question that you don't understand, make sure it's the other person's, ok? (JT1 46)

Si l'on considère l'énoncé 28, il semble que l'acceptabilité soit liée au fait que l'on puisse également prendre en compte une altérité qualitative pour le sujet de l'énoncé, comme l'indique explicitement le contexte-arrière avec *for party political gain*. Et en 29, il semble que là aussi la tentative soit vue sur le plan qualitatif, puisqu'il s'agit d'essayer de répondre à une question que l'on ne comprend pas.

Il ressort de ces quelques constatations que seuls des critères proprement linguistiques culioliens permettent de rendre compte de la recevabilité de ces énoncés jugés *a priori* irrecevables, et l'abondance des règles prescriptives

posées par A. Wierzbicka ne suffit pas à résoudre ce délicat problème de l'emploi de la forme périphrastique *have a* suivi d'un prédicat nominalisé.

V. *Have another try* ≠ *Take another try*

Lorsqu'on étudie les formes périphrastiques en question, on a coutume de les associer à celles ayant pour base *take* ou *give*. On est ainsi amené à se poser la question de la différence entre *have a shower* et *take a shower* par exemple. Qu'en est-il avec *try* ?

Nos recherches à partir du corpus du BNC ne nous ont pas permis de récupérer d'exemples de *take a try*. Le seul disponible a été avec *another* :

30. Myself, I'd like to see you take another try at Balaam. [HTN 615]

Cet unique contexte nous pousserait à considérer le sujet de *try* comme devant être l'originaire de ce procès ; le co-énonciateur souhaite en effet voir son co-énonciateur prendre la décision alors même qu'apparemment il n'en a pas l'intention. Comment justifier linguistiquement cette interprétation ? On sait que *take* est un verbe de processus. Ceci implique qu'il ait comme origine un terme ayant les propriétés 'animé humain' et 'volition', pour reprendre la définition d' « originaire » de J. Guillemin-Flescher [1985], autrement dit, une origine volontaire et consciente. Il y aurait donc à la base de l'emploi de *take* l'idée d'un préconstruit contraire, comme dans le cas de *make an attempt*, mais un préconstruit différent dans la mesure où l'on fait explicitement appel au seul pouvoir décisionnaire du référent. Ce n'est plus la situation elle-même qui place le référent du sujet en E comme dans le cas de *make an attempt* ; celui-ci serait ainsi supposé ne pas vouloir ou ne pas souhaiter la validation de *try*. Avec *take* on se situerait au niveau quantitatif, c'est-à-dire événementiel (avec la prise en compte du passage de la non-existence à l'existence du procès). On perçoit alors ce qui distinguerait *take another try* de *have another try*, le quantitatif passant au second plan derrière le qualitatif puisque, comme nous l'avons observé, *have* oblige à considérer le sujet de l'énoncé comme le 'bénéficiaire' de la validation du procès.

Nous pouvons le vérifier avec ces quelques occurrences de *have another try* que nous avons pu rencontrer :

31. But it wasn't until I read the piece in the paper last week that I decided to have another try. [C88 254]

32. Might be interesting to have another try. [CEH 3228]

On a toujours en ligne de mire l'idée de réussite, la validation du procès devant être bénéfique pour le référent du sujet.

IV. *Have a try* ≠ *Give a(nother) try*

Nous nous proposons maintenant de faire la distinction entre *have a try* et *give a try*, pour lequel nous n'avons recueilli qu'un énoncé dans lequel l'objet de *try* était mentionné, tout comme c'était le cas pour *have a try* :

33. (X), who works for Decommissioning and Waste Management at Harwell, gave a try of one of his two FlexiFoil power kites and the next thing he knew 'he was being dragged across the field on his bottom!' [HAU 457]

Le référent du sujet apparaissant à l'origine du procès, il en résulte une valeur agentive, d'où le sens différent que nous donnerons alors à *try* puisqu'il s'agira de tester. Et il semble alors plus courant de voir mentionné le complément d'attribution de *give*.

Nous avons également rencontré deux énoncés dans lesquels figurait en COD *another try* et non *a try* :

34. I think you should give us another try. [AOF 600]

35. As I explained earlier, I nearly threw my oil pastels away in frustration, but I thought I would give them another try with a different approach. [G21 666]

Il faut préciser d'emblée que, si *have a try* peut s'employer sans complément d'objet indirect, il n'en va pas immédiatement de même pour *give a try*. L'emploi de *give* implique que le sujet-énonciateur accorde, attribue à quelqu'un ou à quelque chose comme en 34 une nouvelle occasion, une nouvelle possibilité d'être à l'origine d'une validation du procès. L'occasion d'agir, marquée par le déterminant *a* qui renvoie à une occurrence particulière de validation, peut alors être appréciée qualitativement en qualifiant à l'aide d'un adjectif l'occurrence présente sous la forme du prédicat nominalisé. Cet adjectif prend alors une valeur adverbiale de degré. Nous avons rencontré un seul exemple de *give a good try* :

36. But what I hope what we hope of course is that some people give us a real good try. (J9Y 289)

et un seul de *give a good hard try* :

37. In all honesty the difficulties are formidable, but I tell you this, for too many years trade unionism has been in the doldrums and with such a prize, however difficult to achieve, it would be a betrayal of our heritage and a betrayal of our members if we don't give it a good hard try.

Good peut également figurer dans des énoncés en *have a try*. *Have* nous plaçant sur le plan qualitatif, le procès fait ainsi à son tour l'objet d'une appréciation qualitative :

38. The hon. Gentleman is having a good try. [HHW 5219]

La personne en question est considérée comme ayant fait une tentative digne de ce nom, une belle et noble tentative.

V. TRY + MAY

V.1. Try as ... may

On rencontre assez fréquemment *try* dans des contextes considérés comme hypothétiques, du type *try as he may*, aussi bien dans un contexte présent que dans un contexte passé :

39. This is just what happens in my novel: the girl, Snow White, listens to the life-stories of her companions but, try as she may, she can neither comment nor reply in kind. [CEE 1440]

40. But the pain inflicted on her by Johnny had been deliberate, and try as she may to avoid the unpleasant truth, she knew that he had enjoyed it. [GIS 2019]

Il semblerait donc que l'on ait affaire à ce que certains considèrent comme une forme figée, puisque indifférente au contexte temporel. Or, nous le verrons, *try as (X) might* existe également en contexte présent comme en contexte passé.

Dans ce cas, *may* agit comme opérateur de parcours des diverses possibilités, ouvrant toujours un nouveau chemin vers une nouvelle valeur de *try*, aboutissant cependant à la même conclusion. Nous considérerons par

voie de conséquence que nous nous situons non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi sur le plan qualitatif, puisqu'en 40, il ne s'agit que d'une simple hypothèse, hors de toute validation dans l'extra-linguistique qui serait marquée par le prétérit : comme l'a indiqué Eric Gilbert [1987], quelle que soit la valeur qualitative retenue sur le gradient de *try* ici, toute validation, réelle ou fictive, de ce procès ne modifiera en rien la situation évoquée dans la seconde partie de l'énoncé. Cette valeur qualitative peut d'ailleurs se trouver explicitée sous la forme d'adverbes comme *hard* ou *much* :

41. However hard modern choreographers may try there are bound to be similarities to older ballets because their vocabulary is not limitless. [A12 1428]

42. The prolonged crying of a well-fed and recently changed baby cannot be ignored, however hard the parents may try to develop an impervious barrier against what might seem an unremitting demand. [BNF 96]

43. We all know that, however much we may try to deter it, death is the only certainty. [ED4 880]

A l'inverse de ce que nous avons observé lors de l'emploi de *have a try*, avec *try as X may*, nous n'avons plus affaire à une seule occurrence de procès, mais à un parcours des occurrences possibles de l'événement *try* ; on se situe donc à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. Avec *may*, on envisage le parcours des possibles, des éventualités de tentative. Se situant sur un plan purement théorique, puisque hypothétique, on comprend que cette expression puisse se rencontrer quel que soit le contexte, présent ou passé.

Il est clair qu'on ne peut avoir **have a try as she may* : *have a try* nous situe sur le plan qualitatif puisqu'il s'agit de prendre en compte l'incidence de l'événement au niveau qualitatif sur le référent du sujet de l'énoncé, afin d'apprécier l'altérité qualitative subie par ce référent.

V.2. *Try as ... might*

Dans ce genre de contextes, l'emploi de *might* est possible lorsque sont prises en compte les éventualités de validation de *try* dans un contexte passé spécifique ; le prétérit a alors une valeur temporelle :

44. Try as she might, memories of her true love faded before the fascination of satin and velvet, furs and pearls, braids and laces. [APW 2166]

45. He held on desperately to the dead weight fish, but try as he might, he was unable to regain his feet. [B3] 213]

46. He had gone out of her life suddenly and without explanation and try as she might Theresa simply could not get over losing him. [BMW 428]

On retrouve ainsi la valeur de *may* en contexte présent telle qu'observée précédemment. *May* agit toujours comme opérateur de parcours des diverses possibilités aboutissant toujours à la même conclusion. Rien d'étonnant par conséquent à voir *could* employé ensuite dans la proposition principale pour rendre compte d'une caractéristique du sujet dans la situation considérée :

47. And try as they might, the critics could not paint this mild-mannered, bicycle-riding, leftist vegetarian as a corporate apologist. [*Time*, April 26, 2004]

48. Try as I might, I could not understand what he meant.

Rien d'étonnant non plus à passer de *may* à *might* en tant que prétérit dit modal, figurant donc dans un contexte présent, lorsque l'énonciateur décide de s'éloigner de l'éventail des possibilités marqué par le modal *may* pour rendre toute tentative de validation du procès envisagé encore plus improbable :

49. Try as we might to tell ourselves that it's 'what's on the inside that counts'; we have very little evidence to show that it's true, and inside and outside can become confused, so that we feel bad on the inside but believe that if we altered what's on the outside (our bodies) we could change how we feel. [ADG 1538]

50. Try as I might, I can attach no definite meaning to this rather grand sentence. [AHG 535]

51. The England management, try as they might, can hardly ignore such damning evidence. [BN9 192]

V.3. *You may try ...but*

L'emploi conjoint de *may* et de *try* figure également dans des contextes dits concessifs dans lesquels la valeur de *may* reste encore à définir. Nous avons eu l'occasion d'aborder ces emplois de *may* lors d'une communication à un

colloque international sur la modalité organisé à Pau en 2004. Comme l'a signalé P. Larreya [1999 : 92] à propos de l'exemple :

52. I may be bald, but I'm only forty.

en dépit du fait que la première partie de l'énoncé présente le modal *may*, '*I am bald* est présenté comme un fait acquis.'

Nous nous éloignerons cependant de l'analyse proposée dans ce manuel selon laquelle « le doute porte sur le caractère pertinent de cette vérité en tant qu'argument ».

L'examen du corpus nous a amené à constater qu'en fait la plupart des occurrences se situent dans des contextes où il est question d'états ou de propriétés du sujet jugées a priori incompatibles entre elles :

53. He may be only nineteen, but he is dependent on no one.⁶
(Coetzee, *Youth*)

Entre autres choses, « *being only nineteen* » implique généralement « *being dependent on one's parents* ». De la sorte, la seconde proposition introduit une nouvelle propriété du sujet qui se trouve être en non-conformité, ou en désaccord avec ce qui était impliqué par la propriété notionnelle mentionnée dans la première proposition.

Mais *may* est utilisé également lorsque deux événements sont considérés comme ne pouvant aller de pair :

54. London may be stony, labyrinthine, and cold, but behind its forbidding walls men and women are at work writing books, painting paintings, composing music. (Coetzee, *Youth*)

Nous avons rencontré un troisième cas d'emploi de *may* lorsqu'un état du sujet semblerait *a priori* exclure un événement dont l'existence est ou sera cependant avérée aux dires mêmes de l'énonciateur :

⁶ Cet exemple révèle clairement qu'il est impossible d'envisager la marque d'un doute de la part de l'énonciateur, pas plus qu'il y a doute sur le caractère pertinent de *he is only nineteen* comme le proposent Larreya et Rivière. Nous dirons au contraire que la présence de cette proposition est on ne peut plus pertinente pour juger de l'intérêt de la seconde.

55. If Pialat is well hated by his colleagues in France (...) he insists in every new film on going his own, deeply unconventional way. With "Under the Sun of Satan", he has made a film that audiences may hate or love but which they will not be able to ignore.

56. He may be rich but I still don't want to marry him.
(emprunté à Lapaire et Rotgé)

Still en 56 marque le refus de passage de frontière de *not marry him* à *marry him*, ce qui semble impliquer, en dépit de l'absence de contexte-avant, qu'il avait déjà été question de ce mariage. Ainsi, à l'aide de *may*, l'énonciateur indique que *marry him* n'est pas conforme à ce qu'implique, ou pourrait impliquer, -selon lui, ou éventuellement son co-énonciateur-, la propriété notionnelle *be rich* attribuée à *he*. *He is rich* impliquerait la propriété *be 'marriageable'*, si l'on peut dire...

L'analyse s'applique tout aussi bien à ces quelques-unes occurrences de *may* + *try*, *but* empruntées au BNC :

57. Education may try to produce passive and 'feminine' women, but it does not necessarily succeed. [FA6 388]

58. Smaller companies may try paying less, but a starting royalty of between 10 and 12 per cent is fairly standard. [A6A 1469]

59. In Europe and America we may try to keep its goods out with tariffs and quotas, but Hong Kong does not retaliate. [AJ2 73]

60. In these circumstances schools may try to recruit and retain only those pupils whose performance is expected to improve the school's position in the league tables. [B23 2032]

61. He told TV's Panorama: 'They may try to nail it on to the perch again but nobody will believe it's still alive. [CH2 6937]

Dans tous ces énoncés, il est clair que *may* n'a aucune valeur concessive en soi, pas plus qu'il n'y a doute sur la valeur de vérité de la relation prédicative sur laquelle il porte. Grâce à l'emploi de *may*, la seconde partie de l'énoncé se trouve annoncée comme introduisant, ou référant à, une propriété considérée par l'énonciateur comme non-conforme à une notion prédicative présente dans la première relation prédicative. *May* possède alors une véritable fonction linguistique spécifique en contexte concessif ou

adversatif marqué par *but* : il permet à l'énonciateur de se placer sur le plan notionnel, qualitatif : toute éventualité de tentative de validation est annoncée comme vaine : elle ne changera en rien l'assertion contenue dans la seconde partie de l'énoncé.

V.4. *Though you may try* :

V.4.a. *Une fausse équivalence entre may et though*

Dans tous les exemples étudiés, nous avons remarqué que la seconde partie de l'énoncé introduisait une altérité au niveau de l'une des notions prédicatives auxquelles l'énonciateur a eu recours, que ce soit au niveau du sujet ou du prédicat. Par conséquent, il est nécessaire de dé-stabiliser la relation prédicative préconstruite et la seule possibilité, pour ce faire, est de remonter du niveau énonciatif au niveau prédicatif. Le modal *may* est fondamentalement apte à effectuer ce travail, c'est-à-dire à désactualiser en quelque sorte la relation prédicative, puisque sa valeur invariante est de laisser les deux chemins ouverts, aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur d'un domaine notionnel, aucun d'eux n'étant barré.

En conséquence, dans les contextes qui nous préoccupent, grâce à l'emploi de *may*, la seconde partie de l'énoncé se trouve déjà annoncée comme introduisant, ou référant à, une propriété considérée par l'énonciateur comme non-conforme à la validation de la notion prédicative présente dans la première relation prédicative, posée comme visée par le biais de *to*.

Dans la mesure où les emplois de *may* examinés jusqu'ici apparaissaient dans des contextes dits concessifs, nous pourrions considérer que toutes les propositions incluant ce modal pourraient être modifiées en propositions subordonnées introduites par *though* ou *although*. C'est probablement la raison pour laquelle certains linguistes ont considéré que l'on pouvait attribuer à *may* une valeur concessive. Or c'est argument n'est pas tenable car *may* est également utilisé dans des propositions subordonnées de concession introduites par *though*, *although*, ce qui montre à l'évidence que *may* n'a pas en soi de valeur concessive :

62. Although Miss Copley may be a very old friend, Sir Louis is a very influential one and the Gallery needs influential friends.
(Wilson, Realpolitik) p. 63

Des linguistes français⁷ ont déjà étudié le rôle joué par ces conjonctions de subordination en tant que marqueurs de concession. Lorsque *though*, *although* sont utilisés seuls, deux événements s'opposent l'un à l'autre : une première assertion (P) en implique une seconde (Q') en tant que valeur escomptée, alors qu'en l'occurrence, c'est Q qui se trouve validée comme bonne valeur. *Though* introduit alors une valeur, P, qui n'exclut pas Q alors que c'est ce qui était impliqué par P ; mais dans de tels contextes, nous nous trouvons face à deux événements distincts, entièrement déconnectés l'un de l'autre :

63. *She wore a thick fur coat, though I could not see her properly.*
(emprunté à G. Ranger)

V.4.b. *May* dans les subordonnées introduites par *though*

Nous considérerons que l'emploi de *may* dans des énoncés présentant des marqueurs de concession comme *though* n'a rien de redondant : il implique que, d'après l'énonciateur, il existe une altérité au niveau des propriétés notionnelles du sujet. Dans l'exemple 62, que nous citons à nouveau :

62. *Although Miss Copley may be a very old friend, Sir Louis is a very influential one and the Gallery needs influential friends.*
(A. Wilson, *Realpolitik* : 63)

L'emploi de *may* est dû au fait qu'une des propriétés de Miss Copley, telle qu'impliquée par la première partie de l'énoncé (proposition P) présente un écart avec une propriété impliquée dans la seconde partie de l'énoncé. *May* permet au co-énonciateur de recréer un domaine notionnel à partir de la propriété *be an old friend*, et de nouveau, la seconde partie de l'énoncé est annoncée comme introduisant, implicitement ou explicitement, une propriété d'un autre sujet considéré par l'énonciateur comme étranger à la conformité notionnelle du premier domaine notionnel. Les choses deviennent plus claires lorsque nous reprenons le contexte et la nouvelle d'où est tiré cet exemple : Sir Louis souhaite venir un mardi, or le mardi est le jour traditionnellement réservé à Miss Copley. Pour le co-énonciateur, la propriété de Miss Copley, *be a very old friend* implique *have precedence over anybody else*, de sorte que sa venue ne devrait pas être repoussée à plus tard, et devrait malgré tout avoir lieu le jour où Miss Copley rend habituellement visite à son ami.

⁷ Voir bibliographie.

Si *may* avait été omis, la phrase aurait présenté des difficultés de compréhension : nous aurions été conduit à considérer les deux événements en tant que tels, et comme il serait alors impossible de prendre en considération un quelconque domaine notionnel à partir de l'énoncé *Miss Copley is an old friend*, il serait difficile de voir pourquoi nous serions de tenir compte du fait que Miss Copely est une ancienne amie avant d'asséner que Sir Louis est une personne ayant beaucoup d'influence dans divers domaines.

Nous allons naturellement retrouver cet emploi conjoint de *though* et de *may* lorsque le verbe qui suit ce modal est *try* :

64. They are essentially personal, and although historians may try to be objective and impartial they cannot free themselves entirely from their own ideas about people and the world, their personal likes and dislikes, and the assumptions and values of the age in which they live. (FU3 2452) (b)

65. Although the military may try to give each large corporation a turn in contracting, these two corporations are in competition and their corporate interests are not always the same. (G1G 1167)

Ainsi la validation, non seulement de la tentative, mais de l'objet de celle-ci introduit par le biais de l'opérateur *to* à la suite de *try* ne modifie en rien la validité du contenu de la proposition principale. *May* introduit un parcours des tentatives de validation du procès qui suit *try*, mais celles-ci sont d'emblée considérées et annoncées comme vaines, même si elles aboutissent.

Une structure assez proche de la précédente est du type *try though (X) may* :

66. He would like to have a taste of Angst, if only to know what it is like. But, try though he may, he cannot find anything: in his heart that he can recognize as Angst. (Coetzee, Youth)

67. With his lofty unconcern for mere living, Henry James exerts a strong pull on him. Yet, try though he may, he cannot feel the ghostly hand of James extended to touch his brow in blessing: James belongs to the past: by the time he himself was born, James had been dead for twenty years. James Joyce was still alive. (Coetzee, Youth) p.67

À l'inverse des énoncés précédents pour lesquels il y avait eu tentative effective, nous nous situons cette fois au niveau d'une validation éventuelle.

Toutefois, la présence de *may* est tout autant nécessaire et l'implication demeure la même.

Conclusion

Pour modeste qu'elle soit, cette étude de diverses occurrences de *try* avec les manipulations qu'elle nous a conduit à envisager nous a permis de mettre au jour les nuances qui existent entre diverses formulations apparemment synonymes, mais également d'explicitier certaines irrecevabilités. C'est bien là l'intérêt d'une grammaire linguistique : qui peut se satisfaire d'une grammaire descriptive, d'une grammaire du constat qui se borne à faire état de cas particuliers et qui n'explique en rien le fonctionnement de l'anglais ?

Bibliographie

GILBERT, E. « *May, Must, Can* et les opérations énonciatives ». *Cahiers de Recherche*, Tome III. Gap : Ophrys, 1987.

GUILLEMIN-FLESCHER, J. *Syntaxe Comparée du français et de l'anglais*. Gap : Ophrys, 1981.

LARREYA, P. & RIVIERE, C. *Grammaire explicative de l'anglais*. Longman, 1999.

QUIRK & al. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London : Longman, 1985 : 1191-1192.

SOUESME, J-C. « *Do something* et ses diverses réalisations en anglais contemporain ». Thèse de doctorat, soutenue à l'université de Paris VII, 1985.

SOUESME, J-C. « *May* in concessive contexts », communication au deuxième Congrès International sur la Modalité en Anglais, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2-5 septembre 2004. In SALKIE, R. ; BUSUTTIL, P. & van der AUWERA, J. (eds.), *Modality in English : Theory and Description*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter, 2009.

SOUESME, J-C. « *If you can have another look at it, *why can't I have two looks at it?* ». Intervention aux journées d'agrégation 2005-2006, Aix-en-Provence, 20 et 21-1-2006. (Publication en ligne sur le serveur de l'ALAES, janvier 2006).

SOUESME, J-C. « Ces étranges impossibilités d'emploi de HAVE A suivi d'un prédicat nominalisé ». Communication au Congrès de la SAES, Nantes, 12-14 mai 2006, parue dans *Etrange/Étranger*, Études de linguistique anglaise, CIEREC, Travaux 137, Université de Saint-Etienne, 2008.

SOUESME, J-C. « L'implicite véhiculé par *have* ». Intervention au Congrès de la SAES, Avignon, mai 2007, parue dans *L'envers du décor : Études de linguistique anglaise*. Université d'Avignon, 2009.

WIERZBICKA, A. « Why can you *have a drink* when you can't *have an eat?* » In *The Semantics of Grammar*. Studies in Language Companion Series, 48. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 1988 : 293-357.